

CONSEQUENCES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL PAR LES FEMMES ENCEINTES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (Etude menée dans la chefferie de Djukoth en territoire de Mahagi en Ituri)

Janvier PEUPEU UCOKDOGU*

Assistant à l'Université Officielle de Ruwenzori, « UOR » Butembo

**Corresponding Author : -*

Résumé

Cette étude a visé à connaître si les femmes de Djukoth en territoire de Mahagi étaient informées des méfaits de la prise d'alcool sur le développement de leurs enfants. Un questionnaire a été mis à profit pour récolter les données auprès de 56 femmes consommatrices d'alcool pendant la grossesse et ayant aussi déjà accouché. Il a été constaté que la plupart des femmes ne connaissent pas les conséquences de la prise d'alcool pendant la grossesse. Les conséquences évoquées par quelques-unes d'entre elles sont le retard mental et de croissance, les troubles du langage et d'apprentissage. Il sied de signaler également toutes les femmes souhaitent qu'elles soient sensibilisées quant aux conséquences de la prise d'alcool et qu'elles puissent appliquer la tolérance « zéro » en ce qui concerne sa consommation.

Mots clés : alcoolisme, conséquence et femme enceinte.

Abstract

This study aimed to find out whether women in Djukoth in Mahagi Territory were aware of the harmful effects of alcohol consumption on their children's development. A questionnaire was used to collect data from 56 women who consumed alcohol during pregnancy and had also given birth. It was found that most women were not aware of the consequences of alcohol use during pregnancy. The consequences mentioned by some of them are mental and growth retardation, language and learning disorders. It is also important to point out that all women want to be aware of the consequences of alcohol consumption and to be able to apply a "zero tolerance" regarding its consumption.

Key words: Alcoholism, consequence and pregnant woman.

INTRODUCTION

La consommation d'alcool pendant la grossesse peut avoir de graves conséquences sur la santé de la mère et celle de l'enfant. Boire de l'alcool pendant la grossesse augmente les risques comme le faible poids de naissance, des naissances prématurées, de fausses couches et peut aussi entraîner chez l'enfant un ensemble de troubles psychiques regroupés sous le terme « syndrome d'alcoolisation fœtale », (SAF). En effet, le SAF est la première cause de handicap mental non génétique et d'inadaptation sociale de l'enfant. Ce comportement est également lié à, au syndrome de mort subite du nourrisson et à un retard dans la croissance du fœtus et dans son développement neurologique.

Dans nombreux pays actuellement, la consommation des produits psychotropes est devenue une pratique normale chez les femmes. Celles-ci trouvent nécessaire la consommation d'alcool ou des drogues qui agissent sur leur psychisme, y compris celles qui sont illicites. Elles trouvent de ce fait satisfaction à leur besoin physiologique.

En France par exemple, les recommandations officielles sont de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse. Malgré cela, en 2010, 23 % des femmes enceintes déclaraient avoir bu de l'alcool au moins une fois au cours de leur grossesse dont 3 % avant de se savoir qu'elles étaient enceintes (<https://www.enjoyfamily.fr/effets-alcool-grossesse/> Consulté le 29/08/2022).

En fait, elles sont nombreuses ces femmes qui se livrent à cette mauvaise habitude. Des habitudes difficiles à changer, elles ignorent que la consommation des produits psychotropes, telle que l'alcool pendant la grossesse a des répercussions néfastes sur le développement de l'enfant à naître et qui persisteront même après la naissance de ce dernier.

Dans cette étude, nous avons exclu les produits psychotropes comme : cocaïne, cannabis, benzodiazépine pour nous pencher plutôt sur l'alcool ainsi que ses effets. Il est à admettre que la consommation de l'alcool pendant la grossesse est un grave problème de la santé publique. D'où, il faut monter à travers le monde, des stratégies plus efficaces pour prévenir la consommation d'avant et pendant la grossesse. Il faut informer d'avantage les femmes des effets nocifs de la consommation d'alcool pendant la grossesse chez toutes les femmes enceintes et en âge de procréer (Rapport, OMS 2017)

Déjà dans la mythologie grecque et romaine est évoquée une association qui se penchait sur les troubles développementaux de l'enfant et alcoolisme. A Cartage, il était interdit aux jeunes mariés de boire du vin pendant leur nuit de noce ou de mariage, de peur qu'ils conçoivent un enfant déficient (Jones & Smith, 1973).

Malgré les effets néfastes de l'alcool sur le développement de l'enfant à naître sont donc reconnus depuis des années et ajouter à cela les recommandations « *zéro alcool pendant la grossesse* » émanant des instances publiques et des professionnels de la santé, force est de constater que de nombreuses des femmes continuent à boire l'alcool pendant leur grossesse, par méconnaissance des risques ou parce qu'elles connaissent de trop grandes difficultés à arrêter. Pourtant, devant ses multiples méfaits, l'alcool ne doit pas être consommé pendant la grossesse à cause des risques que cela peut engendrer aussi bien pour le fœtus que pour la mère preneuse.

Selon Gilles (2016), le cerveau est sensible à l'alcool durant toute la grossesse. Malgré ces risques et les campagnes de prévention contre la consommation d'alcool pendant la grossesse, une femme enceinte sur quatre continuerait pourtant de boire des verres d'alcool et les risques sont souvent sous-estimés par les futurs parents.

Dans ce même ordre d'idées, le Bulletin de l'organisation mondiale de la santé (2017), a révélé qu'il y aurait 5 à 10 % des femmes enceintes qui, par leur niveau de consommation d'alcool, créent un risque pour leur fœtus.

Les professionnels en santé publique vont très loin en soulignant que l'alcool traverse rapidement le placenta et le taux d'alcoolémie du fœtus sera approximativement équivalent à celui de sa mère (report to congress 2000 ; Lemoine, 1992 ; Srteissguth et al, 1989). Ces auteurs renchérissent entre autres conséquences de la consommation de l'alcool comme les risques de fausse couche, d'un accouchement prématuré ou d'un bébé mort-né, en traversant le placenta, l'alcool qui se rend dans le sang du bébé et nuit au développement de divers organes tels que le cœur, les reins, les yeux et les oreilles. A cela s'ajoute le retard de croissance et les atteintes du système nerveux central, à long terme, qui sont à l'origine d'un retard intellectuel, comme trouble de l'apprentissage, de la mémorisation, de l'attention, etc., de trouble de comportement qui se manifestent au fur et à mesure de la croissance et du développement psychomoteur de l'enfant, responsable de difficultés scolaires, de troubles cognitifs et du comportement.

Srteissguth et al, (1989) parlent en outre du retard de croissance intra-utérin dès le deuxième trimestre de la grossesse et pouvant être associée à une naissance prématurée, de l'intoxication chronique qui est responsable d'une embryofœtopathie alcoolique, caractérisée par des anomalies crâniocfaciales. Elles peuvent être visibles à l'échographie et donnent un faciès particulier au nouveau-né. Ces modifications persistent pendant l'enfance et évoluent ensuite à l'adolescence. A la naissance, le nouveau-né peut présenter un syndrome de sevrage avec hyperexcitation, troubles du sommeil qui persistent quelques semaines, dans la petite enfance, le développement psychomoteur est lent (retard à la marche, au langage). Par la suite, surviennent des retards scolaires avec souvent, une baisse du quotient intellectuel. D'autres anomalies sont possibles comme : malformations cardio-vasculaires, cérébrales, squelettiques (mains, pieds, doigts, etc...), urogénitales et le risque d'avortement spontané.

Signalons qu'il existe deux sortes d'alcoolisation, autant dangereuses pour la santé du nouveau-né : l'alcoolisation chronique, semblable à la consommation avant la grossesse, et la consommation accidentelle. Le médecin rappelle par ailleurs qu'une future maman doit restreindre sa consommation d'alcool à une tolérance zéro, tout comme la consommation de tabac ou de drogues, pointant un manque de prévention sur le sujet, l'académie de médecine souhaite de son côté que les femmes en âge de procréer ainsi que les professionnels de santé et le grand public soient mieux informés et sensibilisés sur ces risques.

Pour Pelicier (1978, p 193), il existe un profil psychologique caractéristique chez la personnalité de l'alcoolique, la faiblesse du moi marquée par l'inconsistance personnelle, la difficulté de diriger son existence. Dans ce même ordre d'idées, l'auteur ajoute que pour d'autres personnes, l'alcool apparaît alors comme une sorte de remède à la timidité, au sentiment d'infériorité et le rôle de frustration et ce, est particulièrement important dans l'alcoolisme féminin.

Notre étude est partie d'un constat fait dans notre territoire de Mahagi en général et la chefferie des Djukoth en particulier où la consommation d'alcool par les femmes enceintes est devenue un comportement normal. Cette habitude inquiète plus d'un observateur et chercheur car, l'organisme du fœtus étant encore fragile à toutes sortes d'intoxications. Il a été observé quelques problèmes de malformations chez les enfants comme le retard du langage, des cas de déficiences mentales, des naissances prématurées et autres qui a attiré notre attention pour réaliser cette étude.

C'est pourquoi, nous nous sommes intéressé à savoir les conséquences de la prise de l'alcool par les femmes enceintes sur le développement de leurs enfants de la conception à l'âge de 3 ans par les femmes enceintes.

Pour cela, une question a été formulée de la manière suivante : Est-ce que les femmes de Djukoth sont-elles informées des conséquences de la consommation de l'alcool par les mères enceintes sur le développement de l'enfant, entendu de la conception à l'âge de 3 ans ? A cette question, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle les femmes de Djukoth ne sont pas informées des conséquences de la consommation de l'alcool sur le développement de l'enfant. Cette recherche vaut son pesant d'or car elle informera, à travers le débriefing, les femmes sur des conséquences de la consommation de l'alcool sur le développement de l'enfant.

2. Méthodes et Techniques

Nous avons utilisé la méthode d'enquête de terrain par questionnaire pour la collecte des données. Il s'agit de chercher à apporter des éclaircissements sur un problème concret qui peut handicaper le plein épanouissement des enfants des mères consommatrices d'alcool, surtout pendant la grossesse (Angers, 2000, p.9). La population d'étude est composée des mères enceintes ou ayant accouché consommatrices d'alcool pendant la grossesse. Pour collecter les données, un questionnaire mixte à questions fermées et ouvertes a été appliqué à un échantillon accidentel suivant la technique de boule de neige de 56 sujets mères dans la chefferie de Djukoth. L'administration de ce questionnaire était faite en mode direct pour celles qui savent lire et écrire et aussi en mode indirect pour celles qui ne le savent où nous étions obligé de lire, d'expliquer et de noter les réponses fournies à chacune des questions posées. Le dépouillement et le traitement des données ont été réalisés respectivement à l'aide de comptage de fréquences pour les questions fermées et de l'analyse de contenu pour les questions ouvertes. L'indice de pourcentage a été calculé grâce au progiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences, 20^{ème} édition).

3. Résultats de l'étude

3.1. Connaissances des sujets mères sur la prise d'alcool

Nous avons cherché à savoir si les femmes enceintes ou ayant accouché consomment l'alcool pendant la période gravidique et connaissent les conséquences qui en résultent. Les tableaux 1 et 2 renseignent quant à ce.

Question n° 1 : A quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées pendant votre grossesse ?

Tableau n° 1 : *Fréquence de la consommation des boissons alcoolisées*

Réponses	f	%
Une fois par semaine ou plus souvent	41	73,2
Uniquement pour les grandes occasions	15	26,8
Total	56	100

Légende : f : Fréquence, % : Pourcentage

Ce tableau montre que sur 56 sujets, 41, soit 73,2 % affirment avoir pris au moins une fois l'alcool par semaine pendant la grossesse contre 15 sujets, soit 27,8 % qui prennent dans des grandes occasions (fêtes de mariage, de naissance et autres en famille).

Question n° 2 : La prise d'alcool pendant la grossesse a-t-elle d'impact négatif sur le développement de l'enfant selon vous ? Le tableau n°2 fournit les résultats à ce sujet.

Tableau n° 2 : *Reconnaissent d'impact négatif de la prise d'alcool*

Réponse	f	%
OUI	17	30,4
NON	39	69,6
Total	56	100

Ce tableau indique que 17 sujets enquêtés sur 56, soit 30,4 % reconnaissent l'impact négatif de l'alcool sur le développement de l'enfant, contre 39 sujets, soit 69,6 % qui ne le reconnaissent pas.

Question n° 3 : Selon vous, quelles sont les conséquences de la prise de l'alcool sur le développement d'un enfant ? Les résultats à cette préoccupation sont présentés dans le tableau n°3.

Tableau n° 3 : Conséquences de la prise d'alcool sur le développement de l'enfant (N=17)

Conséquences	n
Retard mental	9
Retard de la croissance : Poids, taille, périmètre crânien, etc.	8
Trouble de langage	6
Difficultés d'apprentissage	5
Trouble de comportement	4
Mal formation faciale : nez court	3
Mal formation cardiaque	3
Déficience sensorielle	1

Ce tableau renseigne qu'il existe des conséquences de la prise d'alcool sur le développement de l'enfant. Les enquêtés ont évoqué entre autres du retard mental (9 des sujets) ; du retard de croissance : poids, taille, périmètre crânien, etc. (8 des sujets) ; du trouble du langage (6 des sujets) ; des difficultés d'apprentissage (5 sujets) ; du trouble de comportement (4 des sujets) ; de malformation faciale : nez court et malformation cardiaque respectivement (3 des sujets) et enfin, de déficience sensorielle (Un sujet).

3.2. Stratégies de prévention pour lutter contre la prise d'alcool

Notre intérêt a porté également sur la connaissance des stratégies de prévention de lutte contre la prise d'alcool. Question n° 4 : Que choisissez-vous comme stratégie de prévention pour lutter contre la prise de l'alcool pendant la grossesse ? Le tableau n°4 donne les résultats quant à ce.

Tableau n° 4 : Stratégies de prévention de prise d'alcool (N = 56)

Stratégies	n	%
Sensibilisation	35	62,5
Zéro alcool pendant la grossesse	30	53,6
Dépistage précoce	20	35,7
Education à la CPN	15	26,8

Ce tableau renseigne les mécanismes de préventions de prise d'alcool évoquées par les enquêtées. Il s'agit de la sensibilisation (62,5 % des sujets) ; le zéro alcool pendant la grossesse (53,6 % des sujets) ; le dépistage précoce (35,7 % des sujets) et enfin, l'éducation à la CPN (26,8 % des sujets).

D'une manière générale, les réponses concernant la sensibilisation et zéro alcool pendant la grossesse qui sont plus évoquées que les autres stratégies.

4. Discussion de résultats

Il a été observé dans cette étude que la plupart des sujets mères ont reconnu avoir pris l'alcool plus d'une fois pendant leur grossesse. Aussi, ces sujets disent connaître l'impact négatif que pourra avoir leur comportement. Ces résultats confirment ceux de Paul le Moine (1968) qui a soutenu que les effets néfastes de l'alcool au cours d'une grossesse sont soupçonnés depuis très longtemps. Cet auteur a décrit le syndrome d'alcoolisme fœtale (SAF) sous le titre « les enfants des mères alcooliques, anomalies observées sur 127 cas ». D'autres auteurs américains, comme Smith et Jones (1973) ont décrit le syndrome de manière indépendante.

La majorité des femmes enquêtées (69,6 %) a affirmé ne pas reconnaître les conséquences négatives de la prise d'alcool sur le développement de l'enfant de la conception à l'âge de 3 ans. *Ces résultats confirment l'hypothèse formulée.* Ce qui revient à dire que nombreuses sont de femmes qui ne sont pas informées des méfaits de l'alcool sur le développement de l'enfant. Ces résultats s'accordent avec ceux de l'enquête nationale en France (Inserm, Drees ; 2016.) qui a également révélé qu'un nombre conséquent de femmes n'avaient pas été interrogées sur leur consommation d'alcool pendant le suivi de grossesse. Une autre étude réalisée en 2015 auprès des médecins généralistes français par Andler R, et al. (2015) avait montré que les médecins n'abordaient pas systématiquement la question de consommation d'alcool avec leurs patientes enceintes. En France en 2017, une enquête réalisée, publiée dans un article (<https://www.journaldesfemmes.fr/maman/guide-grossesse/1132555-grossesse-alcool-syndrome-d-alcoolisation-foetale/>) auprès de 40 futures mamans a révélé que près de 40 % du contenu des discussions portant sur la consommation de l'alcool en début de grossesse ont montré que certaines femmes s'appuient sur l'expérience familiale pour justifier leur consommation d'alcool pendant la grossesse : la sœur de ma belle-sœur a consommé de l'alcool les 4 premiers mois de sa grossesse et elle a accouché d'une petite fille en parfaite santé.

Il a été constaté que le retard mental et de croissance sont des conséquences ayant retenu l'attention des femmes enquêtées. Ces résultats s'accordent avec ceux de report to congress (2000) ; Lemoine, (1992) ; Sreissguth et al, (1989)

qui ont trouvé comme conséquences de la consommation de l'alcool les risques de fausse couche, d'un accouchement prématuré ou d'un bébé mort-né, en traversant le placenta, l'alcool qui se rend dans le sang du bébé et nuit au développement de divers organes tels que le cœur, les reins, les yeux et les oreilles. A cela s'ajoute le retard de croissance et les atteintes du système nerveux central, à long terme, qui sont à l'origine d'un retard intellectuel, comme trouble de l'apprentissage, de la mémorisation, de l'attention, etc., de trouble de comportement qui se manifestent au fur et à mesure de la croissance et du développement psychomoteur de l'enfant, responsable de difficultés scolaires, de troubles cognitifs et du comportement.

Pour la prévention, cette étude souligne comme stratégies la sensibilisation et zéro alcool pendant la grossesse. L'OMS (2017) dans son rapport donne lieu à des actions entreprises en amont et peut se définir étant comme une campagne de sensibilisation auprès de la population générale, particulièrement destinée aux adolescents et jeunes femmes à l'âge de procréer. Elle a pour objectif de les informer des méfaits de l'alcool pendant la grossesse et risque sanitaire pour le fœtus. Il est important de préciser que l'alcool passe rapidement la barrière placentaire, ceci pouvant causer notamment des atteintes du SNC. Il est important de souligner les faits que l'alcool est une substance neurotoxique, le risque d'atteinte cérébrale étant élevé tout au long de la grossesse.

5. Conclusion

Il est vrai que les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas de déterminer la quantité d'alcool la quantité d'alcool à consommer sans provoquer des risques sur le développement de l'enfant et de la vie de la femme enceinte. Toutefois, il n'est plus un secret pour personne que l'alcool nuit au développement du fœtus et de l'enfant lorsque la femme enceinte s'adonne à la consommation d'alcool de façon exagérée. Cette étude a permis de montrer les conséquences comme le retard mental et de croissance : poids, taille, périmètre crânien, etc., le trouble du langage, les difficultés d'apprentissage, le trouble de comportement et la malformation faciale : nez court et malformation cardiaque. Malgré les conséquences liées à cette pratique, la recherche a révélé que la majorité de femmes enceintes ou mères des jeunes enfants ont déclaré de ne pas savoir qu'il existe des risques en consommant de l'alcool.

Au regard de ce résultat, nous recommandons que le gouvernement trouve de nouvelles substances qui soient nutritives pour les mamans enceintes, dans le but d'améliorer la santé humaine c'est-à-dire des substances ne pouvant pas avoir des résultats négatifs sur le développement de l'enfant à naître. Que le professionnel de santé organise des séances de sensibilisation autour de conséquence de la consommation d'alcool pendant et après la grossesse à toutes les mamans en âge de procréer et que les femmes enceintes évitent la prise d'alcool pendant la grossesse « zéro alcool pendant la grossesse », se fassent dépister précocement à la suivant les séances de consultation prénatale (CPN) et respectent bien la période de grossesse.

REFERENCES

- Andler. R. et al., (2015). *The practices of french general practitioners regarding screening and counselling pregnant women for tobacco smoking and alcohol drinking*. Int J Public Health.
- Angers. M., (2000). *Initiation à la méthodologie des sciences humaines*. 3ème éd. Québec : Les éditions CEC inc.
- Bloch. H., (1991). *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris : LAROUSSE
- Bulletin de l'organisation mondiale de la santé (2017).
- Chaîneau. A., (1979). *Le bien et service, comment les satisfaire ?* Paris : Masson.
- Delay, J., (1961). *Introduction à la médecine psychosomatique*. Paris : Masson et cie.
- Guiron. H., (1994). *L'économie de la consommation*. Québec : Les éditions CEC inc.
- <http://www.fr.m.wikipedia.org>, consulté le 08 Février 2020 à 13h04minutes ;
- <http://www.fr.m.wikipedia.org>, consulté le 19 Mai 2021 à 13h20minutes ; <http://www.cesa.ca/sourcelibrary/cesa-011-521-2007-f-pdf.p.9limaison.F.mésusaged'alcool/lessignauxd'alarmed'epidemiologies.S.I.:l'encephale.mars2014.p129-135>, consulté le 19 mai 2021 à 11h30minutes ;
- <http://www.fr.wikipedia.org>, consulté le 12 mars 2021 à 13h10minutes ;
- <http://www.fr.wikipedia.org>, Consulté le 29 Septembre 2020 à 12h47minutes ;
- <http://www.fr.wikiornary.org>, Consulté le 29 Septembre 020 à 12h47minutes.
- <http://www.gogool.com> du 12 mars 2021 à 12h33minute ;
- [http://www.Toutin.S.BultinEpidemiologiquehebdomadaire-BEH.2009:\(10-11\):100-2](http://www.Toutin.S.BultinEpidemiologiquehebdomadaire-BEH.2009:(10-11):100-2), consulté le 10 Février 2020 à 17h15minutes ;
- <http://www.wikipedia.org>, consulté le 13 Février 2021 à 12h45minutes ;
- <http://www.wipédia.org>, consulté, le 08 Février 2021 à 13h04minutes ;
- <https://www.enjoyfamily.fr/effets-alcool-grossesse/> Consulté le 29/08/2022
- <https://www.journaldesfemmes.fr/maman/guide-grossesse/1132555-grossesse-alcool-syndrome-d-alcoolisation-foetale/> Consulté le 29/08/2022
- Inserm, Drees., (2016). *Enquête nationale périnatale*. Rapport 2016, les naissances et les établissements, Paris.
- Jones Smith. K. D., (3nov 1973). *L'alcool et ses effets*. Paris : Masson et cie
- Larousse illustré.*, (2006). Paris : Larousse.
- Lay., (1961). *Le mot somatique, qu'est-ce que ?* Paris, éd. L'Harmathan.
- Lemoine. P., (1992). *Report to cogsress*, Bruxelles, Pierre MARDAGA.
- Pelicier. Y., (1978). *Guide psychiatrique pour le praticien*, Masson, Paris.
- Petit Robert des enfants., (1998). Paris : Robert
- Rapport annuel de l'OMS exercice., (2019).
- Rapport de la rentrée scolaire de la sous division de l'E.P.S.T/ MAHAGI 5 à Ndrele année scolaire : 2019-2020.
- Rehm et al., (1989). *Les dépendants de l'alcool*. Paris, éd. L'Harmathan.
- Srteissguth, bar et al., (1989). *L'alcool dans l'organisme humain*. Paris, éd. L'Harmathan.
- Syllamy. N. et al., (1983). *Dictionnaire issu de la psychologie*. Paris : Larousse